



Formation Courte

Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

Sensibilisation aux nouvelles règles de déontologie et à la notion de conflits d'intérêts

Mis à jour le 09/07/2026

A qui s'adresse la formation ?

Administrateur

Durée

0,5 jour

Prix de la formation

Tarif intra : nous contacter

Lieu(x) des sessions

Sur le site de l'organisme

Satisfaction globale

8.78/10

[Voir tous les avis](#)

Déclinable sur mesure

Tarif sur demande

[Compléter le formulaire](#)

Objectifs

- Être sensibilisé aux fondamentaux de la prévention des conflits d'intérêts : concepts clés, contexte réglementaire, mise en œuvre dans les organismes de sécurité sociale.
- Comprendre l'intérêt des déclarations d'intérêts et adopter les bons réflexes en cas de situation de conflit d'intérêt : déport et/ou solliciter le référent déontologue.

Contexte

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Programme

Conflits d'intérêt, probité, intégrité : panorama et état des lieux

- Définition des concepts clés : déontologie, probité, intégrité ; différence entre liens d'intérêts, conflits d'intérêts et prise illégale d'intérêt.
- Présentation du cadre réglementaire : lois pour la transparence de la vie publique de 2013, lois applicables à la fonction publique (dont loi 3DS de 2019), corpus de la HATVP et l'AFA, déclinaison pour les organismes de sécurité sociale (arrêtés de février 2022, instruction interministérielle d'août 2022) ; point sur les obligations applicables aux administrateurs d'OSS.
- Articulation de la logique déontologique avec l'approche plus classique des incompatibilités (contrôle a priori des conditions de mandatement).

Sensibilisation aux risques encourus

- Risques juridiques, notamment la prise illégale d'intérêts.
- Risques d'image pour l'OSS et pour la Sécurité sociale en général ; lien entre atteintes à la probité et confiance dans l'action publique, dans l'Etat-providence et dans le paritarisme.

Outils pratiques de prévention des conflits d'intérêts : déclarations d'intérêts, déport, chartes de déontologie, droit au conseil déontologique

- Intérêt et limite des déclarations d'intérêts ; périmètre des obligations déclaratives ; organisation de la confidentialité et du contrôle ; co-responsabilité du contrôle des conflits d'intérêts.
- Organisation du déport : mise en œuvre et co-responsabilité des administrateurs, du ou de la présidente du CA, et de la direction de l'organisme.
- Intérêt d'une charte de déontologie et des modifications des règlements intérieurs.



Formation Courte

Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

Sensibilisation aux nouvelles règles de déontologie et à la notion de conflits d'intérêts

Mis à jour le 09/07/2026

- Le référent déontologue : connaître l'existence de son droit au conseil déontologique, savoir l'identifier et le contacter au sein de son OSS.

Cas pratiques

- Résolution en groupe de cas pratiques simples, inspirés de situations réelles.

Méthodes pédagogiques

- Apports pédagogiques en face à face
- Temps d'échange : partages de pratiques, co-développement

Modalités pédagogiques

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

- Durée : une demi-journée

Formation à distance

- Durée : une demi-journée

Horaires

- 9h30 à 13h00 ou 14h00 à 17h30

Modalités logistiques

- Préparation : un temps d'échanges sera à organiser avec l'intervenant et l'organisme pour préparer et adapter le contenu de l'intervention.
- Livrables : transmission du support de cours

Évaluation

- Evaluation à chaud de la satisfaction

Compétences renforcées

- Être acteur de la stratégie et contribuer aux politiques publiques

Contacts

Pour toute information, contactez en priorité nos assistant(e)s

Pour du sur-mesure ou des intras contacter les chefs de projets



Formation Courte

Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

Sensibilisation aux nouvelles règles de déontologie et à la notion de conflits d'intérêts

Mis à jour le 09/07/2026



SANCHEZ Camille
Assistante de Formation

☎ 04 77 81 18 23
✉ csanchez@en3s.fr



FAURE Virginie
Cheffe de projets

☎ 06 58 61 84 39
✉ vfaure@en3s.fr

Avis

Note globale : 8.78/10

Cette formation nous incite à nous poser des questions qui ne nous seraient pas forcément venu à l'esprit naturellement.

Publié le 26.05.2026